



Déclaration CTA 19 janvier 2015

L'assassinat politique d'une partie de la rédaction de Charlie Hebdo, d'employé-es, de policier-es ainsi que les meurtres antisémites à la Porte de Vincennes sont des actes ignobles qui s'attaquent à la liberté d'expression, aux libertés démocratiques et à la laïcité et tentent d'instiller un climat de peur, de haine et de division.

Une riposte la plus large possible pour défendre les libertés, refuser toute stigmatisation d'une partie de la population et tous les racismes (notamment l'islamophobie et l'antisémitisme) était indispensable. La FSU et ses syndicats y ont partout participé dans un cadre syndical unitaire large.

Les mobilisations citoyennes d'une ampleur jamais vue ont constitué une première réponse de défense des libertés et un refus de tout amalgame et de tous les racismes.

Maintenant s'ouvre l'après « Charlie ». Pour la FSU, tout doit être mis en œuvre pour conforter la démocratie, au contraire de mesures liberticides, ce qui implique que cesse toute politique d'exclusion au profit de vraies politiques sociales, du logement, de l'emploi, de vraies politiques éducatives donnant plus et mieux à celles et ceux qui ont moins, afin que chaque citoyen-ne puisse trouver sa place dans la société. Il est plus que temps de faire le choix d'un investissement massif dans tous les services publics.

Enfin, le vivre ensemble passe également par une éducation aux valeurs qui permettent de « faire société » avec l'ensemble de la population. L'École y joue un rôle indispensable. Plus que jamais, elle doit disposer des moyens nécessaires pour permettre l'accès de tous et toutes à une éducation de qualité.

Or, la priorité au primaire ne se traduit pas dans les écoles. Les nouveaux rythmes scolaires ne sont pas une réponse à la difficulté scolaire. Ils accentuent la dégradation des conditions de travail des enseignant-es et renforcent les inégalités territoriales.

Avec des effectifs parmi les plus chargés d'Europe, une formation continue exsangue, une charge de travail toujours en augmentation, des conditions d'enseignements dégradées, une revalorisation salariale en panne et un recours croissant aux contractuel-les, en lieu et place d'enseignant-es titulaires et formés, il y a saturation.

Pour toutes ces raisons, la FSU appelle à la grève le 3 février prochain.

Dans le 1^{er} degré, avec seulement 2 511 créations d'emplois programmées pour la prochaine rentrée, l'école manque de postes. Le budget est nettement insuffisant. Deux mesures actées pour la rentrée 2015, l'amélioration du régime des décharges pour la direction d'école et les demi-journées d'allègement de service en REP+, vont déjà consommer 1 650 postes. Il ne restera donc plus que 861 emplois pour accueillir les 23 400 élèves supplémentaires attendus à la rentrée 2015, soit un emploi enseignant pour 27 élèves. Le nombre d'élèves par classe déjà au-dessus des moyennes européennes, ne va pas baisser et même augmentera dans trop d'écoles.

La taille des classes, déterminante pour la réussite des élèves comme le confirment plusieurs études, doit baisser : pas plus de 25 élèves par classe et pas plus de 20 élèves en REP et REP +, pas plus de 15 élèves pour les moins de 3 ans, effectifs allégés dans les classes scolarisant au moins un-e élève en situation de handicap. Pour la FSU, la définition de seuils en toute transparence est nécessaire au respect de l'équité et un premier pas indispensable à la restauration de la confiance des enseignants à l'égard des modes de gestion administrative.

Dans notre académie, la dotation pourrait paraître satisfaisante. Mais les 241 postes supplémentaires dans le primaire ne permettront pas de déclinier localement les priorités ministérielles. En effet, ce sont plus de 80 postes qui seront consacrés aux améliorations de décharges de direction et à la pondération

des temps d'enseignement en REP+. Il restera 159 postes pour accompagner la hausse démographique de 2219 élèves, selon les estimations du rectorat. Malgré cette dotation positive, ce sont encore 392 postes qui manquent pour retrouver le E/C de 2008.

Dans ces conditions, comment sera-t-il possible de mettre en place les dispositifs « plus de maîtres que de classes » et la « scolarisation des moins de 3 ans », de renforcer le nombre de Brigades de remplacement, de relancer la formation continue, de réintroduire des personnels spécialisés dans les RASED... la liste n'est malheureusement pas exhaustive!

Est-il utile de rappeler qu'entre 2009 et 2015, la progression n'a été que de 243 postes quand dans le même temps la population scolaire augmentait de 12400 élèves dans le 1^{er} degré? Soit un poste nouveau pour 51 élèves supplémentaires.

Madame le Recteur, le compte n'y est pas!

Les fortes mobilisations de l'Éducation Prioritaire, au sein même de l'Académie, ont montré le profond attachement de la profession au principe de « donner plus à celles et ceux qui ont le moins ».

Le choix fait par le gouvernement de reconstituer la cartographie à moyen constant n'est pas à la hauteur. La mobilisation a permis d'ajouter 7 réseaux aux 1 082 prévus initialement, dont un collège supplémentaire dans le Gard. Pour autant le SNUipp-FSU estime qu'il y a nécessité d'une centaine de réseaux supplémentaires.

Dans notre Académie, les collèges de Bagnols dans le Gard, de Lodève dans l'Hérault et le collège Emile Alain à Carcassonne doivent intégrer le dispositif REP: la FSU demande le réexamen de ces situations.

En effet, les effets de la crise et la paupérisation d'une part importante de la société nécessitent que la cartographie se fasse à partir des besoins recensés et non d'un nombre de réseaux préétabli.

Le deuxième problème est le choix fait d'une labellisation sur la base d'un collège « tête de réseau ». Dans ce cadre, les écoles isolées ne sont pas prises en compte. Au niveau national, la FSU a recensé plus de 500 écoles ou groupes scolaires dans ce cas. Certaines écoles isolées ont pourtant été labellisées REP par le ministère. Ce qui est possible dans des départements doit l'être dans tous.

Dans notre Académie, certaines écoles ne bénéficieront pas de ces nouveaux dispositifs. La FSU demande que la situation des écoles suivantes soient réexaminée : les écoles Simon Boussiron et Les Platanes à Perpignan et les écoles d'Elne **dans les Pyrénées-Orientales ; dans le Gard** : les écoles de Vallabrègues, les écoles nîmoises : La Placette, Enclos Rey, Pierre Sépard, Marguerittes Long, Berlioz, Gauzy, Mt Duplan, J Prévert, Ranguueil, sans oublier les écoles élémentaires et maternelle Langevin d'Alès. **Dans l'Hérault**, l'école Frédéric Bazille à Montpellier et les écoles Les oiseaux, Roland et Herriot à Béziers. **Dans l'Aude**, les situations des collèges et écoles de Lézignan, Port La Nouvelle et Limoux.

La ministre propose des conventions académiques de priorités éducatives. Pour le SNUipp-FSU, si ces écoles ont des critères d'éducation prioritaires, alors elles doivent être prises en compte par cette politique au niveau national et ne doivent pas dépendre des choix locaux. C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande à ce que toutes les écoles qui relèvent de l'éducation prioritaire soient classées même si elles ne sont pas rattachées à un collège de l'éducation prioritaire. La mise en place de cette réforme nécessite des moyens et ne peut pas se faire à moyens constants !

Par ailleurs, si la grande difficulté scolaire se concentre dans les zones urbaines, malheureusement elle est aussi largement présente dans les secteurs ruraux qui subissent les effets de la crise, d'autant plus aigus que notre Académie détient de sombres records en matière de chômage, précarité et pauvreté. À ce propos, la FSU tient à rappeler son attachement au maintien du service public d'éducation en milieu rural : le problème du développement économique et social des territoires ruraux n'est pas à traiter de manière arithmétique ; le bénéfice de la scolarisation dans des petites structures de proximité à échelle humaine n'est plus à prouver.